



PMIE & REGIONS

INTERVIEW // ANNE-MARIE IDRAC Haute-responsable pour la stratégie nationale de développement des véhicules autonome, ancienne secrétaire d'Etat aux Transports

« Le véhicule autonome trouvera sa place dans la société s'il est géré de façon collective »

*Propos recueillis par
Claire Garnier*

Vous avez qualifié l'expérimentation rouennaise de « bluffante » lors de votre visite à Rouen fin janvier. Pourquoi ?

Cette expérimentation est tout sauf artificielle. C'est un projet de transport à la demande qui vient s'inscrire dans une politique de mobilité globale. Il traduit un niveau de maturité dans la réflexion autour de l'insertion du véhicule autonome dans le plan de transports en commun de l'agglomération.

Quels sont les grands axes de la stratégie française sur le développement du véhicule autonome que vous présentez le 15 mai ?

Nous allons organiser l'action de l'Etat pour rendre possible la circulation en vraie grandeur de véhicules partiellement autonomes en 2020-2022. Il va, par exemple, falloir travailler sur le permis de conduire pour tenir compte de la délé-

gation partielle de la conduite, et sur les règles d'homologation technique de véhicules nouveaux. C'est un travail national, européen et même international.

Vous suivez la quarantaine d'expérimentations en cours en France. Comment les caractériser ?

Il existe des expérimentations dans le monde entier. Leur point commun est la recherche de sécurité dans les différents cas d'usage. Il est facile de faire circuler un véhicule sur une autoroute dégagée. C'est plus compliqué quand il y a des embouteillages, des intempéries (neige, pluie...) ou un véhicule arrêté sur le bord de la route. L'un des enjeux majeurs est la question de l'interaction entre la machine et l'homme, entre le véhicule lui-même et la personne assise au volant. Comment ce « safety driver » va-t-il réagir aux événements et au comportement des passagers ? Dans la nouvelle génération d'expérimentations que nous allons lancer (via un appel à manifestations d'intérêt), nous voulons



privilégier les projets qui portent la capacité à faire progresser la collectivité, le bien commun. Ce qui nous intéresse, ce sont les interactions entre le véhicule et la société. Le véhicule ne sera jamais tout seul. Il y a de multiples interactions avec l'environnement.

Quelles leçons faut-il tirer, selon vous, de l'accident mortel impliquant un véhicule d'Uber aux Etats-Unis ?

Il faut continuer à expérimenter en se focalisant sur la sécurité et l'utilité. Le véhicule autonome suscite à la fois de l'attente et de l'inquiétude. Pour tracer le chemin entre les deux, il faut se poser la question de l'utilité de tel ou tel service pour les clients ou les usagers.

Va-t-on vers un usage individuel ou collectif du véhicule autonome, selon vous ?

L'innovation de l'autonomie des véhicules pourrait bien être, à terme, une révolution de société. En attendant, les usages partagés, les véhicules semi-collectifs ainsi que



« Il faut continuer à expérimenter en se focalisant sur la sécurité et l'utilité », estime Anne-Marie Idrac.

Photo Rémy Gabalda/AFP

les navettes circulant sur des itinéraires balisés pourraient se développer plus vite que les usages individuels. Nous avons la conviction que le véhicule autonome trouvera sa place dans la société s'il est géré de façon collective. ■